



LAZARD
FRÈRES GESTION

Politique ESG

Politique ESG

SOMMAIRE

| I |

Philosophie

| II |

Notre modèle d'analyse ESG : un modèle de notation propriétaire

| III |

Intégration des critères ESG dans nos politiques d'investissement

| IV |

Dialogue, vote et engagement

| V |

Notre politique d'exclusion

| VI |

Notre gestion ISR

| VII |

Organisation interne

| VIII |

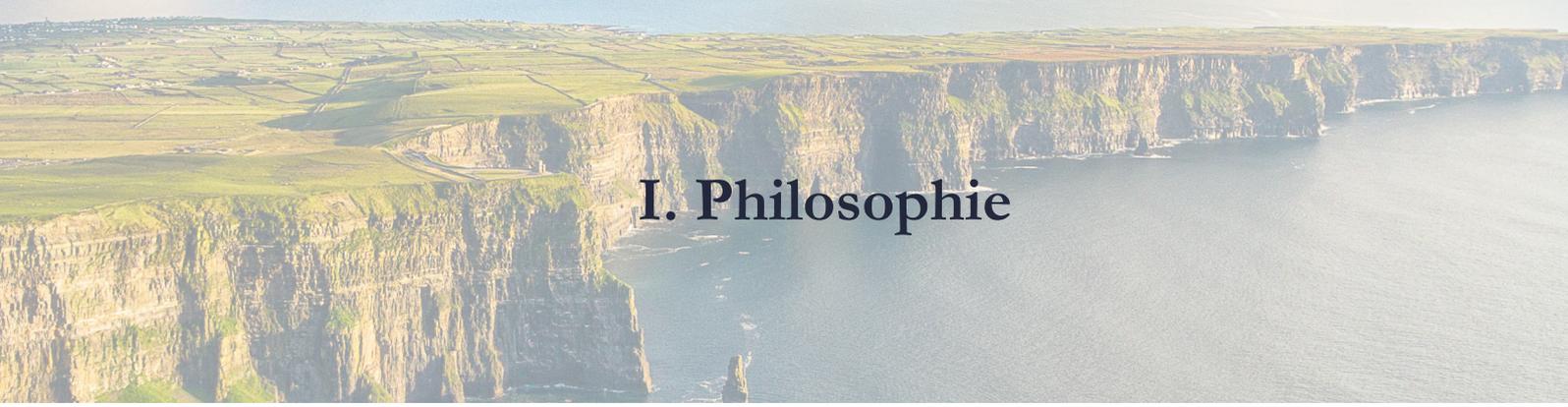
Fournisseurs de données spécialisés

| IX |

Nos engagements de place

| X |

Reporting extra financier

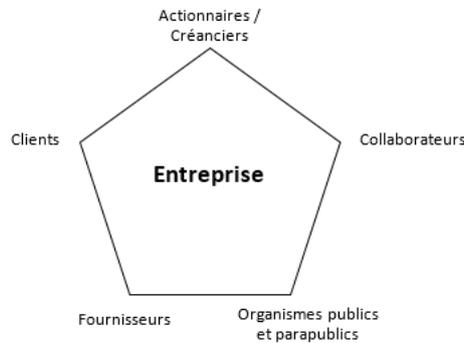


I. Philosophie

Lazard Frères Gestion vise à offrir à ses clients une gestion de conviction dans une perspective d'investissement de long terme. Notre processus d'investissement est caractérisé par une gestion active fondée sur la sélection de titres qui vise à optimiser le couple rendement/risque, notamment grâce à la prise en compte des paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Nous accordons depuis toujours une importance primordiale à la gouvernance, fondement essentiel d'une stratégie financière et extra-financière crédible. Nous investissons avant tout dans des entreprises que nous souhaitons accompagner dans la durée, avec des modèles de développement clairs, des organes de contrôle efficaces et un management de qualité avec lequel nous instaurons au fil des rencontres un rapport de confiance fort.

Lazard Frères Gestion a la conviction que les entreprises ayant intégré les enjeux ESG dans leur stratégie offrent une garantie supplémentaire de performance sur la durée. Elles sont en effet plus à même de prendre en compte leurs parties prenantes, condition essentielle à la création de valeur et à la compétitivité à long terme des entreprises. Nous considérons traditionnellement cinq parties prenantes :



C'est dans le but d'évaluer le degré d'intégration des enjeux ESG par les entreprises et le respect des parties prenantes que l'analyse extra-financière est venue naturellement enrichir notre analyse financière.

L'analyse ESG prend en compte les paramètres qui nous semblent indispensables à la solidité, à la stabilité et à la pérennité financière de l'entreprise. Elle nous permet d'identifier les enjeux ESG majeurs, de détecter des risques potentiellement dommageables pour l'entreprise et ses investisseurs, mais aussi de futures opportunités.

Il est donc important de sélectionner des entreprises qui intègrent dans leur modèle de développement les enjeux extra-financiers suivants :

E ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Toute entreprise désireuse d'assurer sa pérennité économique se doit de protéger le capital naturel en recherchant en permanence la limitation et/ou l'optimisation des impacts de ses activités, produits et services sur l'environnement et le climat.

L'analyse environnementale d'une entreprise consiste en une analyse de ses activités, produits et services susceptibles d'avoir un impact (positif ou négatif) significatif sur l'environnement.

S ENJEUX SOCIAUX

Le « capital humain » est l'un des deux moteurs de l'entreprise avec le capital financier. Valoriser ce capital humain sur toute la chaîne de valeur, en prendre soin et le développer doit faire partie de la stratégie d'une entreprise.

Le suivi et l'analyse de multiples indicateurs permettent d'appréhender la politique de l'entreprise en matière sociale et d'identifier de potentiels risques.

G ENJEUX DE GOUVERNANCE

Une gouvernance satisfaisante est une garantie de transparence et d'équilibre des pouvoirs, ainsi qu'un contre-pouvoir actionnarial. Lazard Frères Gestion considère que de bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise sont des éléments de maîtrise du risque, qui favorisent la création de valeur et contribuent à un alignement global des intérêts de l'ensemble des parties prenantes.

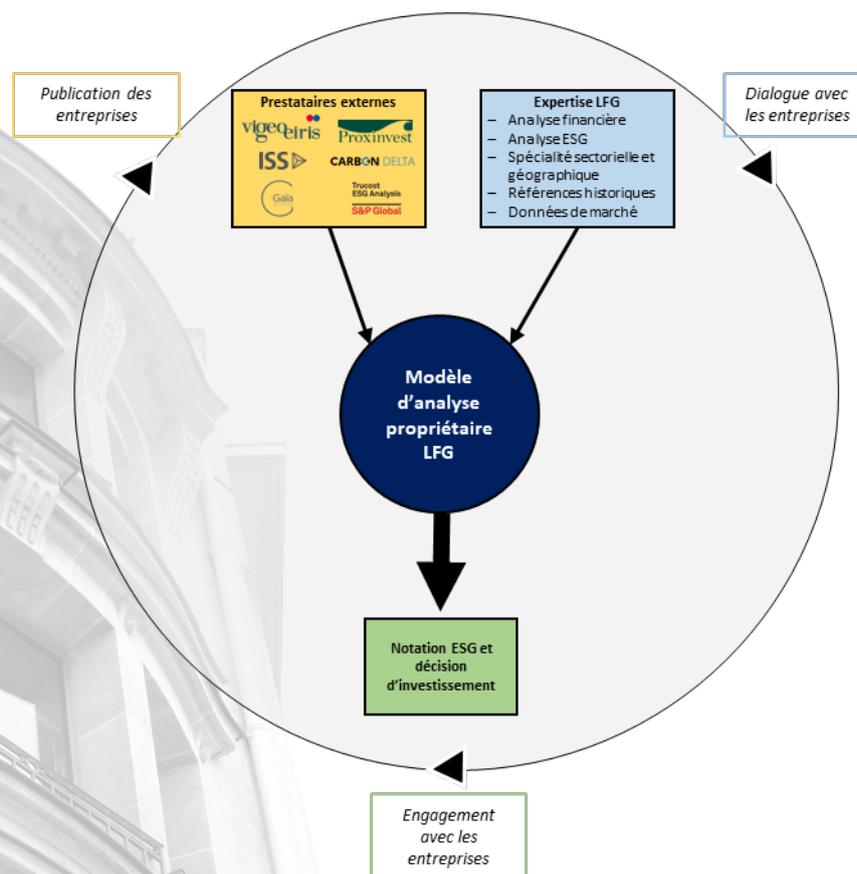
L'analyse de la gouvernance est réalisée grâce à de nombreux indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant d'évaluer objectivement son architecture et sa qualité.

II. Notre modèle d'analyse ESG : un modèle de notation propriétaire

Lazard Frères Gestion accorde une importance toute particulière au développement de modèles propriétaires. Nous avons ainsi élaboré notre propre modèle d'analyse ESG nous permettant de maîtriser l'ensemble de la construction de la notation et ainsi d'apporter une réelle valeur ajoutée dans la sélection des émetteurs. Celui-ci prend la forme d'une grille d'analyse interne commune à l'ensemble des analystes gérants sur toutes les classes d'actifs.

Les analyses ESG sont réalisées par nos analystes-gérants. Elles s'appuient essentiellement sur les informations émanant des entreprises et celles fournies par nos partenaires.

Processus d'analyse ESG :



1.

Critères ESG pris en compte

Notre grille d'analyse est articulée autour de trois piliers d'analyse indépendants et complémentaires.

Chaque pilier est noté de 1 à 5 (5 étant la meilleure note).

L'analyse de chaque pilier se concentre sur les critères qui nous semblent les plus pertinents. Pour chaque critère, un ou plusieurs indicateurs quantitatifs ou qualitatifs sont utilisés. Au total, ce sont plus de 50 indicateurs qui sont étudiés lors de chaque analyse.

PILIER ENVIRONNEMENT

Domaine	Objectifs	Critères
Politique environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental - Intégration des facteurs environnementaux adaptés aux enjeux du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et formulation de lignes directrices, de priorités, de moyens appropriés et d'objectifs chiffrés précis - Intégration de la réglementation liée au secteur
Maîtrise des impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion responsable de l'eau et des déchets - Maîtrise des risques associés au changement climatique - Préservation de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Optimisation de l'utilisation de l'eau, limitation des rejets dans l'environnement - Limitation des émissions de GES et anticipation des conséquences physiques liées au changement climatique - Mesure de l'impact des activités sur la biodiversité et réduction de l'exploitation de zones, écosystèmes, végétaux et organismes sensibles
Impact environnemental du produit ou service	<ul style="list-style-type: none"> - Innovation environnementale - Écoconception des produits ou services 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'innovations technologiques, de solutions d'efficacité énergétique - Réduction de l'impact lié à la fabrication, l'utilisation et l'élimination des produits ou services, développement de l'économie circulaire

PILIER SOCIAL

Domaine	Objectifs	Critères
Respect des droits humains	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention des situations ou des actes de complicité de violations des droits humains - Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes - Respect de la vie privée et protection des données 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des droits humains fondamentaux, élimination des formes de travail proscrites, en particulier le travail des enfants et le travail forcé ou obligatoire - Protection des collaborateurs face à de potentielles menaces, notamment dans les régions d'implantation à risque - Respect de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel
Gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue social constructif - Formation et gestion des carrières favorables au développement humain - Promotion de la diversité - Santé, sécurité et bien-être au travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect et promotion de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective - Stratégie en matière d'emploi : plan de formation, transition du secteur, politique d'évolution interne et gestion des restructurations - Principe d'égalité des chances et de traitement des personnes - Prévention des accidents du travail et maladies professionnelles et amélioration continue des conditions de santé-sécurité au travail
Gestion de la chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement - Qualité, sécurité et traçabilité des produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Élimination des formes de travail proscrites chez les fournisseurs et sous-traitants et coopération durable avec les fournisseurs - Protection et respect des droits du client/consommateur : prévention des pratiques anti-concurrentielles, sécurité, protection contractuelle et information du client

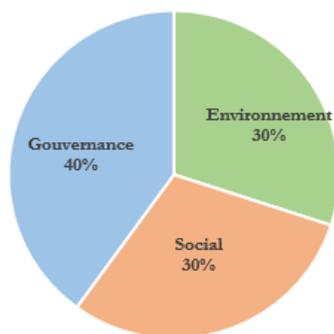
PILIER GOUVERNANCE

Domaine	Objectifs	Critères
Conseil d'administration ou de surveillance	<ul style="list-style-type: none"> - Indépendance du Conseil - Compétence et diversité du Conseil - Limitation du cumul des mandats 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil capable de contrôler et conseiller les dirigeants exécutifs pour assurer un équilibre des pouvoirs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séparation des positions de président et de directeur général ▪ Diversité et complémentarité des expertises ▪ Proportion importante de membres indépendants permettant un contrôle objectif et impartial sur les dirigeants
Qualité du management	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la stratégie - Éthique des affaires - Efficacité de l'audit et des mécanismes de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation et mise en œuvre d'une stratégie cohérente avec l'environnement externe et les ressources internes - Prévention de toutes formes de corruption, d'acteurs privés comme d'agents publics - Système de contrôle interne capable de repérer et évaluer les risques de l'entreprise et garantir la confiance dans l'indépendance et l'objectivité des auditeurs externes
Qualité de la communication financière et extra-financière	<ul style="list-style-type: none"> - Confiance dans les prévisions et transparence - Accessibilité du management 	<ul style="list-style-type: none"> - Historique des avertissements sur résultats (<i>profit warning</i>) - Publication des données quantitatives et explications qualitatives donnant une vue fidèle de la situation actuelle de l'entreprise et de ses perspectives sur les questions financières et extra-financières
Rémunération des dirigeants	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration claire des rémunérations des dirigeants - Transparence de la rémunération - Cohérence avec les résultats obtenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique de rémunération décrit ses principes, mécanismes et détaille les différentes composantes - Intégration d'objectifs ESG dans la rémunération - Rémunération en ligne avec la stratégie, liée à la performance de l'entreprise et à l'évolution de la valeur du titre de la société sur le long terme

2. Pondération des piliers ESG

Au sein de la grille propriétaire d'analyse ESG, les piliers sont pondérés de la manière suivante :

Pondération des piliers ESG



Fidèle à ses convictions et à sa volonté d'accompagner les entreprises sur la durée, Lazard Frères Gestion surpondère le pilier gouvernance.

Nous considérons en effet que sur le long terme, une bonne gouvernance est garante de la protection des intérêts des actionnaires minoritaires mais également de toutes les autres parties prenantes de l'entreprise.

Elle constitue également une condition indispensable à une politique environnementale et sociale crédible et est donc un critère décisif dans la sélection de valeurs.

Une controverse est une information, ou un enchaînement d'informations ou d'opinions convergentes ou contradictoires, de caractère public, documentées et tracées, mettant en cause une entreprise sur un ou plusieurs sujets relevant de sa responsabilité sociétale.

Lazard Frères Gestion assure un suivi continu des controverses sur les entreprises de son univers à partir de différentes sources de données externes.

Depuis janvier 2020, ce suivi s'enrichit de l'analyse des controverses ESG réalisée par Vigeo Eiris.

Cette analyse permet d'appréhender tout évènement qui pourrait impacter la réputation de l'entreprise, sa sécurité juridique, économique et sa valeur financière.

Elle constitue un élément important de l'analyse des risques ESG de l'entreprise et est intégrée à la grille propriétaire d'analyse ESG de Lazard Frères Gestion.

Au quotidien, les informations communiquées par les médias et les brokers alertent également les analystes-gérants sur d'éventuelles controverses affectant les entreprises de leur univers d'investissement.

Les controverses jugées pertinentes et particulièrement sévères par l'analyste-gérant font l'objet d'une analyse individuelle approfondie. S'il le juge nécessaire, l'analyste-gérant révisé la note E, S ou G de l'émetteur suivant la controverse. Il intègre ainsi directement les impacts de la controverse sur l'évaluation des titres de la société.

En évaluant chaque controverse selon sa sévérité, sa fréquence et la réactivité de l'entreprise, Vigeo Eiris informe les analystes-gérants sur la capacité des émetteurs à gérer les controverses. Les données fournies sont utilisées comme un outil d'aide à la décision et une base d'alertes.

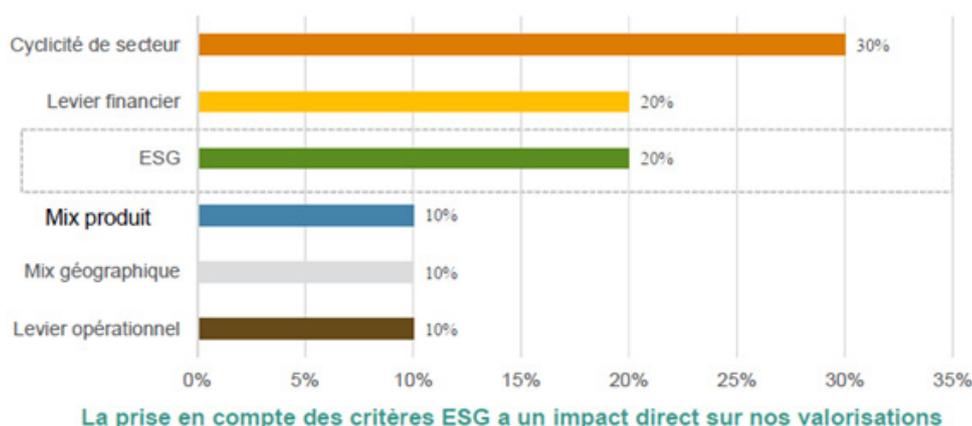
Les entreprises concernées par des controverses sévères, fréquentes et qui n'apportent pas de réponses adaptées figurent sur une liste noire. Elles font l'objet d'une attention particulière de la part des analystes-gérants et constituent des cibles privilégiées pour mener des actions d'engagement.

III. Intégration des critères ESG dans nos politiques d'investissement

L'analyse ESG est intégrée à notre analyse fondamentale et impacte nos décisions d'investissement.

1. Gestion Actions

Nous avons formellement intégré la prise en compte des critères ESG au sein de notre analyse financière en intégrant ces facteurs dans la valorisation financière de chaque entreprise. Les analystes-gérants intègrent l'ESG dans le coût du capital des sociétés suivies via le calcul du bêta réalisé en interne grâce à une méthodologie propre à Lazard Frères Gestion. Le Bêta est la mesure de l'ensemble des risques de l'entreprise et notre méthodologie pondère les facteurs comme tels :



Nous actualisons les cash-flows grâce au WACC, le coût moyen pondéré du capital. Ce coût est la moyenne pondérée du coût des fonds propres (Equity) et du coût de la Dette. Le coût des fonds propres dépend du profil de l'entreprise, et notamment de son risque spécifique. Ce risque spécifique comprend entre autres la cyclicité de l'activité de l'entreprise, le mix géographique, ainsi que le respect des critères ESG. Lorsque ces critères ne sont pas suffisamment pris en compte par l'entreprise, cela crée un risque. Dans notre modèle, ce risque diminue la valorisation financière de l'entreprise : le degré de prise en compte des critères ESG impacte directement l'évaluation financière de l'entreprise.

2. Gestion Taux

- Analyse et sélection des émetteurs corporate

Les analystes-gérants obligataires participent activement à l'analyse ESG propriétaire et complètent les grilles internes pour les émetteurs non couverts par les équipes Actions.

Ils s'assurent que la valorisation est cohérente avec les notations extra-financières, c'est-à-dire que le spread reste attractif du point de vue du risque crédit. À niveaux de spreads comparables et profils de risque fondamentaux similaires, nos analystes-gérants ont la possibilité de privilégier la société présentant les meilleures caractéristiques en matière d'ESG. L'analyse ESG est donc intégrée à notre analyse fondamentale et impacte directement les décisions d'investissement.

De plus, nous mesurons régulièrement l'impact de la prise en compte et de la gestion des risques ESG par les entreprises sélectionnées sur la performance ESG des portefeuilles obligataires. Tous les portefeuilles phares font l'objet d'une évaluation quantitative trimestrielle par l'équipe ESG, sur la base des données mises à disposition par notre partenaire Vigeo-Eiris.

Pour tous les portefeuilles phares, les notations ESG de tous les émetteurs en portefeuille sont détaillées au sein d'un fichier transmis trimestriellement à l'équipe de gestion : ce fichier met en exergue pour chaque émetteur la notation Vigeo-Eiris globale ainsi que les notations sur les 6 domaines analysés par Vigeo-Eiris.

Par ailleurs, pour les émetteurs ayant les plus faibles notations extra-financières (Score global « Weak »), avec l'aide de l'analyse qualitative fournie par Vigeo-Eiris, l'équipe ESG rédige un commentaire synthétique également transmis chaque trimestre au gérant du Fonds. Ce commentaire sert de fondement aux actions d'engagement menées par les équipes Taux.

- Sélection des émetteurs souverains (États)

Les titres souverains dans lesquels Lazard Frères Gestion investit sont habituellement considérés comme des investissements sûrs. Néanmoins, les États sont exposés à des facteurs de risque ESG susceptibles d'altérer le développement durable de leur économie à long terme.

Lazard Frères Gestion s'appuie sur la recherche Vigeo Eiris pour :

- Enrichir son analyse traditionnelle des titres souverains en intégrant des indicateurs de durabilité dans le processus de sélection des titres
- Identifier les forces et faiblesses des États en fonction des facteurs de risque ESG
- Avoir une analyse qualitative des facteurs de risque les plus significatifs pour les pays de l'OCDE
- Suivre continûment les évolutions normatives

Outre les aspects économiques et financiers, les États souverains sont évalués selon des critères ESG regroupés autour de trois piliers reposant sur leurs engagements en matière de responsabilité institutionnelle, environnementale et sociale.

- Pilier G : responsabilité institutionnelle

Les critères que nous considérons essentiels sont la défense des droits de l'Homme, le respect des libertés fondamentales, l'intégrité des institutions publiques et privées, comme l'indépendance de la justice et de la presse.

- Pilier S : responsabilité sociale et solidarité

Ce pilier est analysé principalement via l'indice de développement humain des Nations-Unis (IDH) prenant en compte la longévité, le niveau d'éducation et le niveau de vie.

- Longévité ou Santé : accès et couverture des systèmes de santé, inégalité et espérance de vie
- Éducation : durée moyenne et durée attendue de scolarisation
- Niveau de vie : revenu national brut par habitant

- Pilier E : responsabilité environnementale

Le respect de l'environnement est quant à lui apprécié sur les engagements des États en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de lutte contre la pollution, la gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité.

Par ailleurs, Lazard Frères Gestion a établi une liste d'exclusion de pays (pays interdits GAFI) et une liste de pays sous surveillance (pays sous sanctions internationales ou sous embargo) pour lesquels il est nécessaire d'obtenir préalablement à tout investissement l'accord de la direction de la Conformité. Ces listes comprennent des pays susceptibles de présenter un risque majeur en termes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

3. Gestion Convertibles

L'analyse extra-financière est réalisée par les analystes-gérants et est intégrée dans les thèses d'investissement. Les 6 critères analysés sont – Human Resources, Corporate Governance, Human Rights, Environment, Supply Chain, Community – et font chacun l'objet d'un commentaire qualitatif explicite.

Pour cela, les analystes-gérants utilisent plusieurs sources d'information : la recherche Vigeo, les rapports « Corporate Social Responsibility » des entreprises, les échanges directs avec les sociétés ou les brokers, et les informations publiques disponibles.

Pour chaque société analysée, les conclusions de l'équipe de gestion sur chacun des critères ESG sont détaillées de façon explicite. Cette analyse qualitative est complétée d'une notation fournie par notre partenaire Vigeo Eiris, sous la forme d'une notation relative aux entreprises du secteur (s'échelonnant de -2 à +2) et en absolu (de 0 à 100) par critère.

Enfin, le portefeuille fait l'objet d'une évaluation quantitative trimestrielle par l'équipe ESG, sur la base des données mises à disposition par notre partenaire Vigeo-Eiris. Les notations ESG de tous les émetteurs en portefeuille sont détaillées et un commentaire synthétique est rédigé pour les émetteurs ayant les plus faibles notations extra financières (Score global « Weak »).

Cette analyse détaillée des qualités ESG pour chaque émetteur est ensuite intégrée dans la sélection des obligations pour s'assurer de la pertinence de l'investissement au regard du risque de crédit et du potentiel de l'action sous-jacente.

IV. Dialogue, vote et engagement

La philosophie de gestion de Lazard Frères Gestion se fonde sur l'analyse fondamentale des sociétés. Les rencontres individuelles avec la direction sont ainsi un point essentiel du processus d'analyse.

Au cours de ces nombreuses entrevues, les analystes-gérants échangent avec la direction sur de nombreux sujets ESG. Forts de leur expertise, ce sont eux qui définissent quels seront les points saillants à aborder lors de ces rencontres.

L'objectif de ce dialogue est avant tout d'amener les sociétés à s'améliorer de manière continue et constructive sur l'ensemble des pratiques ESG : transparence, intégration des enjeux de développement durable, Objectifs de Développement Durable, bonnes pratiques de gouvernance...

Le suivi du dialogue et des actions d'engagement est effectué grâce à une base de données réunissant l'ensemble des comptes rendus des rencontres réalisés par les analystes-gérants.

Lazard Frères Gestion est également en faveur d'un actionariat actif, moyen par lequel les actionnaires peuvent influencer les stratégies et pratiques ESG des entreprises. Nous appliquons notre propre politique de vote (disponible en ligne) lorsque nous votons aux Assemblées Générales des émetteurs rentrant dans le périmètre défini.

Le nombre et le motif des votes contestataires sont consignés dans un outil et font partie intégrante du rapport de vote annuel disponible en ligne.

V. Notre politique d'exclusion

1.

Une politique d'exclusion conforme aux traités internationaux

Conformément à la Convention d'Ottawa de 1997 et au Traité d'Oslo de 2010 qui interdisent l'utilisation, la production, le transfert et le stockage de mines antipersonnel (MAP) et d'armes à sous-munitions (BASM), Lazard Frères Gestion s'est dotée d'une politique d'exclusion applicable à l'ensemble de ses portefeuilles sous gestion.

Lazard Frères Gestion procède à une identification régulière des entreprises impliquées dans les BASM et les MAP. Sur la base des informations fournies par notre partenaire ISS Ethix, une liste interne d'exclusions est établie et suivie par notre département Risques.

Les entreprises sont réparties au sein de deux catégories :

● Rouge	Implication confirmée
● Orange	Forte présomption d'implication

Les entreprises placées en catégorie « rouge » sont exclues des investissements de Lazard Frères Gestion, tandis que celles placées en catégorie « orange » demeurent dans le périmètre d'investissement.

Les critères suivants sont appliqués pour définir l'implication d'une société :

- L'entreprise est impliquée dans le développement, la production, l'utilisation, la maintenance, la commercialisation de MAP et/ou de BASM
- L'entreprise est impliquée dans le développement, la production, la maintenance, la commercialisation d'un composant clé et spécifique de MAP et/ou BASM
- L'entreprise détient une participation supérieure à 20% dans une société impliquée dans une des activités citées ci-dessus

2.

Des exclusions sur-mesure

Nous sommes convaincus que la finance doit rester au service de l'économie réelle.

En allouant des ressources financières aux entreprises – et notamment à celles identifiées comme les plus dynamiques ou ayant un potentiel de croissance – nous contribuons de manière substantielle au financement de l'économie.

Être acteur de ce financement nous amène à ce titre à soutenir des secteurs d'activité porteurs de risques sociaux et/ou environnementaux qui sont pour autant indispensables et représentatifs de ce qu'est aujourd'hui une économie soutenable. Nos investissements doivent être diversifiés pour minimiser le risque mais aussi refléter ce qu'est la réalité économique.

Nos investissements concernent donc l'ensemble des secteurs mais privilégient les acteurs ayant une parfaite compréhension des enjeux propres à leur secteur. Ainsi, nous n'excluons formellement aucun secteur et c'est au travers du dialogue que nous incitons les entreprises à transformer leurs pratiques.

Grâce à l'expertise des gérants, leur connaissance des entreprises en portefeuille et les nombreux échanges avec les dirigeants, nous souhaitons aller au-delà d'une exclusion stricte et valoriser une réelle démarche d'engagement et de transition.

Par ailleurs, ne souhaitant faire intervenir aucun jugement de valeur dans nos investissements, nous reconnaissons le droit à nos clients d'exclure tout secteur auquel ils ne souhaiteraient pas être associés. Ainsi, lorsqu'ils nous en font la demande, nous appliquons des politiques d'exclusion sur-mesure (tabac, armement, charbon, pornographie...).

VI. Notre gestion ISR

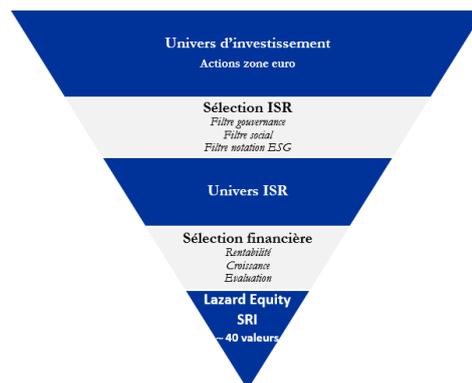
Lazard Frères Gestion a adopté des stratégies de gestion propres à chacun de ses fonds ISR pour offrir une gamme de produits variée.

Nom du Fonds	Classe d'actifs	Focus géographique	Approche	Label ISR
Lazard Equity SRI	Actions	Zone Euro	Best In Class	
Lazard Sustainable Credit 2025	Obligations	Monde	Best In Universe	

1. Lazard Equity SRI

La philosophie de gestion de ce portefeuille consiste à sélectionner des entreprises considérées en avance ou pionnières dans leurs pratiques de développement durable.

Ces entreprises sont reconnues à la fois pour la qualité de leur équipe managériale, la qualité des conditions de travail de leurs salariés et leur maîtrise raisonnée des impacts de leur activité sur l'environnement.



2. Lazard Sustainable Credit 2025

L'enjeu principal de ce fonds est d'exclure tout émetteur présentant des risques majeurs en matière de développement durable. Ces risques regroupent les pratiques et performances en matière de développement durable insuffisantes qui peuvent remettre en cause la compétitivité des entreprises et leur capacité à rembourser leur dette.

Le fonds Lazard Sustainable Credit 2025 investit dans des obligations ayant a minima un profil ESG amorcé, probant ou avancé selon Vigeo Eiris.

Le pourcentage d'exclusion est au minimum de 20%.



VII. Organisation interne

Lazard Frères Gestion a adopté des stratégies de gestion propres à chacun de ses fonds ISR pour offrir une gamme de produits variée.

1. Décisions stratégiques : Comité exécutif et comité ESG

Le Comité exécutif se réunit tous les mois: les sujets relatifs à l'ESG y sont abordés à chaque début de séance. L'objectif est de discuter de la stratégie liée à l'ensemble des sujets d'investissement responsable ainsi que les engagements formels de Lazard Frères Gestion.

En parallèle, chaque mois, un comité ESG rassemble l'ensemble des acteurs de la gestion institutionnelle et privée de Lazard Frères Gestion. Au cours de cette réunion, les sujets ESG transversaux à la gestion sont abordés afin de coordonner la mise en place de l'ensemble des pratiques de la maison. Un membre du comité exécutif copréside le comité ESG, il fait le lien entre les deux comités et reporte les décisions stratégiques et opérationnelles afin de les concilier.



2. Mise en place opérationnelle : une équipe ESG intégrée à la gestion

Le modèle analyste-gérant, propre à Lazard Frères Gestion, permet à tous les gérants de portefeuilles d'inclure les pratiques d'investissement responsable directement au cœur de leur gestion. Ainsi, ce sont eux qui réalisent directement les analyses ESG des sociétés et qui mettent en place des mesures d'engagement lorsque cela est nécessaire.

Les analystes-gérants et les autres équipes Lazard Frères Gestion sont assistés par l'équipe ESG composée de quatre spécialistes sur quatre domaines : actions, taux, communication/marketing et reporting (en cours de recrutement). Chacun des membres de cette équipe rapporte au responsable de son service.

VIII. Fournisseurs de données spécialisés

Afin d'alimenter nos analyses, nous avons recouru à divers prestataires de données. Dans un souci de vigilance, leurs offres respectivement sont revues annuellement afin d'être certain de bénéficier des services les plus pertinents pour notre gestion.



- Vigeo Eiris : nous avons conclu un partenariat historique avec Vigeo Eiris, avec un premier contrat signé dès 2001. Vigeo Eiris, fort de son expérience de 17ans dans l'analyse extra-financière des entreprises, nous fournit des informations concernant la majorité des sociétés de notre univers d'investissement. L'agence fournit une analyse détaillée pour chaque société ; elle note les performances environnementales, sociales et de gouvernance de celles-ci. Depuis 2019, Vigeo Eiris nous fournit également un outil d'analyse des controverses de nos entreprises en portefeuille.



- Trucost : cette agence est spécialisée dans la donnée carbone des entreprises et permet d'alimenter nos rapports « empreinte carbone et transition énergétique » publiés trimestriellement.



- Carbon Delta (MSCI) : cette start-up suisse, rachetée en 2019 par MSCI, nous permet d'évaluer les risques physiques et de transition dans notre univers d'investissement. Nous sommes notamment en mesure de calculer une 'température' de portefeuille, soit, en d'autres termes, d'évaluer sa capacité à répondre à l'alignement 2° stipulé dans l'Accord de Paris.



- ISS Ethix : l'outil de recherche sur les armes controversées nous sert à suivre et à exclure de nos portefeuilles les entreprises contrevenant directement ou indirectement à la Convention d'Ottawa de 1997 (mines antipersonnel) et au Traité d'Oslo de 2010 (bombes à sous-munitions)



- Proxinvest : cette société française conseille les investisseurs sur leur politique d'engagement et d'exercice des droits de vote. Elle analyse les résolutions des AG rentrant dans notre périmètre de vote et émet des recommandations de vote qui servent d'outil d'aide à la décision pour nos analystes-gérants.



- Gaia : filiale d'Ethifinance, Gaia est une agence de notation extra-financière spécialisée dans la notation ESG des PME et ETI cotées sur le marché européen.

IX. Nos engagements de place

Lazard Frères Gestion a adopté des stratégies de gestion propres à chacun de ses fonds ISR pour offrir une gamme de produits variée.

1. Signataire des PRI

Depuis le 9 février 2015, Lazard Frères Gestion est signataire des PRI et s'engage à respecter les 6 principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies. Nous réaffirmons ainsi notre volonté de prendre en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance dans nos processus d'analyse et de décision en matière d'investissement. Nous souhaitons contribuer, aux côtés des autres signataires au développement, d'un système financier mondial plus durable.

Les principes sont les suivants :

| Principe n°1 |

Prise en compte des questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement

| Principe n°2 |

Etre un investisseur actif et prendre en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires

| Principe n°3 |

Demander aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG

| Principe n°4 |

Favoriser l'acceptation et l'application des Principes dans l'industrie de l'investissement

| Principe n°5 |

Accroître de façon collective notre efficacité dans l'application des Principes

| Principe n°6 |

Rendre compte de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes

2. Membre du Comité Technique Investissement Responsable de l'AFG

Lazard Frères Gestion participe activement aux différents comités de Place et a été notamment membre du groupe de travail à l'AFG qui a traité du sujet de l'article 173 et a participé à la rédaction d'un guide professionnel sur l'Article 173.

3. SPAINSIF



Depuis 2014 Lazard Frères Gestion, via son bureau situé à Madrid, est membre du forum pour l'investissement responsable espagnol (Sustainable Investment Forum Spain), créé en 2009. Il a pour mission de promouvoir une finance responsable au service de l'économie réelle, contribuant aux objectifs de développement durable et favorisant l'intégrité des marchés financiers.

4. CDP



Lazard est signataire 2020 du CDP, appelé Carbon Disclosure Project jusque 2012 ; cette ONG environnementale vise à améliorer la transparence de la donnée carbone au niveau mondial. Depuis 2003, elle effectue une campagne annuelle à l'aide d'un questionnaire pour recueillir des informations sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) des entreprises. Son champ d'application s'est étendu avec une enquête annuelle sur la gestion de l'eau en 2010, et l'impact sur les forêts, en 2013. Plus de 520 investisseurs sont signataires et plus de 6000 questionnaires ont été envoyés aux entreprises en 2019.

5. TCFD



Depuis 2020, Lazard Frères Gestion soutient la TCFD (task Force on Climate-related Financial Disclosure), groupe de travail mis en place fin 2015 lors de la COP21. Il a pour mission de définir des recommandations concernant la transparence des entreprises en matière de risques liés au climat et au changement climatique. Le rapport final de la TCFD a été publié en 2017 et précise notamment la structure du rapport climat attendue dans les documents références des entreprises. Les recommandations de la TCFD sont aujourd'hui prises en compte par un nombre croissant d'acteurs financiers et non financiers premier ordre.

X. Reporting extra financier

1.

Reporting climat

Périmètre : Conscient des enjeux climatiques et de la demande croissante des investisseurs privés et institutionnels concernant le suivi des risques climatiques liés à nos investissements, Lazard Frères Gestion a décidé de publier les informations relatives à l’empreinte carbone de ses OPC dont l’actif est supérieur à 500 millions d’euros. Le périmètre couvre également l’ensemble de notre gestion ISR, sans condition de seuil minimum.

a. Empreinte Carbone :

Méthodologie :

Pour obtenir les données nécessaires au calcul de l’empreinte carbone, nous avons fait le choix d’initier en 2016 un partenariat avec la société TRUCOST.

- Lazard Frères Gestion a retenu comme indicateur l’intensité carbone, exprimée en tonnes équivalent CO2 par M€ de chiffre d’affaires.
- L’évaluation de l’empreinte carbone prend en compte les scopes 1 et 2 des émissions de gaz à effet de serre (GES)
 - Scope 1 : émissions directes résultant de la combustion d’énergies fossiles nécessaire à la fabrication du produit
 - Scope 2 : émissions indirectes provenant de la consommation d’électricité, de chaleur ou de vapeur de l’entreprise
- Les mesures sont réalisées uniquement sur les titres détenus en direct. La méthode de calcul de l’intensité carbone d’un portefeuille est une moyenne pondérée des GES divisées par le chiffre d’affaires de chaque position.

Nous obtenons ainsi la formule suivante :

Intensité carbone d’un portefeuille =

$$\sum [((\text{Émissions (scope 1+2)}) / (\text{Chiffre d’Affaires})) \text{ de chaque titre} \times \text{poids de chaque titre}]$$

b. Transition Energétique :

Méthodologie :

L’évaluation de la Transition Energétique est réalisée par la société Vigeo Eiris qui établit la méthodologie et l’évaluation.

- Une liste de critères est établie permettant de mesurer les efforts réalisés par les entreprises en matière de Transition Energétique
- Selon le secteur de l’entreprise, Vigeo Eiris pondère ensuite ces critères selon un poids allant de 0 à 3
- L’entreprise est ensuite évaluée sur la base de sa politique de gouvernance, les mesures prises et les résultats obtenus. Pour chaque critère, les scores vont de 0 à 100, une performance plus élevée étant meilleure. Le score global de l’entreprise est ensuite obtenu en réalisant une moyenne de ces critères pondérée par leur poids
- Lazard Frères Gestion utilise ces notes pour établir un score du portefeuille en pondérant les notes par leur poids en portefeuille

2.

Reporting de performance ESG

Nous mesurons régulièrement la performance ESG de nos investissements.

Dans ce cadre, nous publions annuellement un reporting ESG pour nos fonds labellisés ISR.

Notre démarche de communication est essentielle dans la relation de confiance que nous instaurons avec nos clients. Nous réalisons des reportings sur-mesure pour nos clients, adaptés à leurs demandes.

www.lazardfreresgestion.fr
www.lazardfreresgestion-tribune.fr



PARIS LYON BORDEAUX NANTES BRUXELLES

Document rédigé le 30 Juin 2020.

Les informations disponibles dans ce document sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

Lazard Frères Gestion : SAS au capital de 14 487 500 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 352 213 599.
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 04 000068.

Crédits Photos : Getty Images, Shutterstock.